

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de Saint-Damase
Comté Matapédia

Séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 20 juin 2016 à 19 h 30 au sous-sol du bureau municipal de Saint-Damase situé au 18, avenue du Centenaire.

Sont présents : Monsieur Jean-Marc Dumont, maire
Madame Marjolaine Dubé D'Astous
Monsieur Martin Carrier
Madame Johanne Caron
Monsieur Mario Gendron

Sont absentes : Madame Mélanie Bélanger
Madame Chantal Gendron

Constat du quorum, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Marc Dumont. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Colette D'Astous, est également présente et agit à titre de secrétaire.

Ouverture de la séance
Résolution 127-16

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30 sur proposition de Monsieur Mario Gendron et appuyé par Madame Johanne Caron.

Il est constaté que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec (article 152, 153 et 156) à tous les membres du conseil présents ou absents à l'ouverture de la séance.

Adoptée

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Rencontre avec Steve Ouellet, conseiller en développement local et territorial
4. Achat d'un coupe-herbe et harnais
5. Résultat pour proposition budgétaire pour étude géotechnique et caractérisation
6. Suivi dossier fourniture et pose de lampadaires
7. Suivi dossier acquisition de terrain de la CSMM
8. Levée de la réunion

Lecture de l'ordre du jour, adoption
Résolution 128-16

Il est proposé par Monsieur Mario Gendron, appuyé par Madame Johanne Caron d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

Adoptée

Rencontre avec Steve Ouellet, conseiller en développement local et territorial

Monsieur Ouellet présente un rapport aux élus municipaux concernant le comité de travail mis en place par les municipalités de Saint-Moïse, Saint-Noël et Saint-Damase pour l'embauche d'une ressource commune qui veillera au développement des loisirs. Le comité travaille à évaluer les besoins, les attentes des communautés, les tâches et les mandats de la ressource ainsi qu'au montage financier et la préparation d'un rapport final.

Achat d'un taille-bordures et harnais
Résolution 129-16

Sur proposition de Madame Marjolaine Dubé D'Astous, appuyé par Monsieur Mario Gendron et résolu unanimement que la municipalité accepte la soumission de Garage Yannick Ouellet au montant de 410.40 \$ pour l'achat d'un taille-bordures et d'un harnais.

Adoptée

Résultat pour proposition budgétaire pour étude géotechnique et caractérisation phase 1

Acceptation de soumission

Résolution 130-16

CONSIDÉRANT que des soumissions, sous invitation, pour l'étude de caractérisation phase 1 et l'étude de géotechnique pour le projet de construction d'une nouvelle salle communautaire ont été demandées, le 8 juin 2016 par la Municipalité;

CONSIDÉRANT que les soumissionnaires invités, en l'occurrence GHD et Englobe Corp, ont déposé une offre de services professionnels pour l'étude de caractérisation phase 1 et l'étude de géotechnique.

Soumissionnaire	GHD Consultants Ltée	Englobe Corp.
Prix	5 375,00 \$ (taxes en sus)	4 215,00 \$ (taxes en sus)

Il est proposé par Monsieur Martin Carrier, appuyé par Madame Johanne Caron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la Municipalité de la Paroisse de Saint-Damase attribue le contrat de services professionnels pour l'étude de caractérisation phase 1 et l'étude de géotechnique pour le projet de construction d'une nouvelle salle communautaire à la firme Englobe Corp., plus bas soumissionnaire conforme. Ce contrat est d'une valeur de 4 215,00 \$ (taxes en sus).

Cette dépense sera financée à même le programme PIQM-Volet 5.1 pour le projet cité plus haut.
Adoptée

Dossier fourniture et pose de lampadaires

Résolution 131-16

Considérant que la Municipalité a accordé le contrat de gré à gré par la résolution 105-16 adoptée à la séance extraordinaire du 30 mai 2016 à Richard Poirier & frères Électrique Ltée;

Considérant que quelques modifications ont été demandées par la Municipalité

Pour tous ces motifs, il est proposé par Monsieur Martin Carrier, appuyé par Madame Marjolaine Dubé D'Astous et résolu unanimement que la municipalité autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer la dernière proposition de prix datée du 13 juin 2016 au montant de 11 230,00 \$ (taxes en sus).

Adoptée

Levée de la réunion

Résolution 132-16

Il est proposé par Monsieur Mario Gendron de clore la séance à 21 h 30.

Adoptée

Jean-Marc Dumont, maire

Colette D'Astous, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Jean-Marc Dumont, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean-Marc Dumont, maire